

Ardèche, le 10 décembre 2025

Le photovoltaïque est-il toujours rentable pour les particuliers en 2026 ?

Oui ! Mais plus comme en 2024... Désormais, l'enjeu n'est plus de vendre son électricité solaire, **il faut la consommer chez soi**. Explications en chiffres et solutions concrètes.

Après le boom du solaire chez les particuliers, un ralentissement brutal. La France a dépassé les 556 000 installations solaires chez des particuliers mi-2024 (3 fois plus qu'en 2022). D'après un sondage Ifop-Effy, 80% des foyers équipés ont installé des panneaux pour réduire leur facture d'électricité et ça paie : 65% estiment leur investissement rentable (presque 70% après deux ans).

Mais, en 2025, vendre son surplus d'électricité ne rapporte plus... Le tarif d'achat du surplus des petites installations par EDF OA s'est effondré à 4 c€/kWh en 2025 (divisé par 3). En conséquence, le segment résidentiel marque un ralentissement brutal : on observe une baisse de 42% du nombre d'installations solaires chez les particuliers au 3ème trimestre 2025, par rapport au 4ème trimestre 2024.

Plus que jamais, aujourd'hui, autoconsommer sa production vaut bien mieux que la vendre : 1kWh solaire non utilisé et injecté au réseau ne rapporte que 4 c€, alors qu'il **vous coûte en cinq fois plus si vous le rachetez sur le réseau** (moyenne 20 c€ selon tarif et opérateurs).

...Alors l'autoconsommation est devenue la priorité ! Pour augmenter cette part d'énergie autoconsommée, plusieurs solutions simples existent, adaptées aux maisons ardéchoises :

- **Routeur solaire** : un petit boîtier électronique redirige le surplus d'énergie solaire vers le chauffe-eau électrique. Cet appareil (quelques centaines d'euros) permet de consommer immédiatement l'excédent plutôt que de l'injecter sur le réseau.

- **Batteries domestiques** : un stockage au domicile (batteries au lithium) emmagasine l'électricité solaire du midi pour la restituer le soir. Plus coûteux, mais davantage de souplesse. Durée de vie, sécurité : des progrès récents donnent de bonnes garanties.

- **Batterie virtuelle** : plutôt qu'une batterie physique, certains fournisseurs proposent de stocker votre surplus à distance sur le réseau, pour le récupérer plus tard. Sans investissement matériel, mais avec un abonnement ou des frais.

- **Voiture électrique** : utiliser les batteries de son véhicule pour alimenter la maison le soir (technologie Vehicle-to-Home). Encore émergent en 2025, mais déjà possible sur certains modèles : une piste intéressante si l'on possède une voiture électrique.

Un apéro pour en parler ! Comment choisir les bonnes solutions ? Combien ça coûte ?

Pour répondre à ces questions, Ouvèze Payre Énergies et Aurance Énergies convient le public à trois Apéros solaires gratuits en Ardèche, les **14 janvier à Privas, 15 janvier à Aubenas, 16 janvier à Saint-Péray** (18h30-20h30).

Au programme : explications sans jargon par un expert de Solarcoop, retours d'expérience locaux et échange convivial autour d'un apéritif.

Objectif : permettre aux propriétaires équipés ou désireux de s'équiper de panneaux de **découvrir des astuces** pour améliorer leur autonomie énergétique - **sans se laisser pousser à l'achat** de solutions inadaptées ou trop chères.

Contacts :

Pour Ouvèze Payre Énergies : Éric Monnier, 06 87 72 92 12,
monnieri@free.fr

Pour Aurance Énergies : Denis Haton, 06 37 01 55 11,
denis.haton@gmail.com

Dossier de presse et visuels sur demande.